

LETTRE D'INFORMATION  
CONSEIL DE QUARTIER NEUDORF

Strasbourg, le **28 JUIN 2017**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, ADIM est le promoteur qui a été choisi par la collectivité pour bâtir le dernier lot constructible de la ZAC Etoile, le lot « Saint Urbain ».

Vous avez eu l'occasion de découvrir en avant-première fin 2015 le projet de l'architecte LAN, lauréat du concours organisé par le promoteur ADIM. Ce projet avait séduit par sa proposition architecturale faisant le trait d'union entre un tissu post portuaire aux portes de Neudorf et dans la continuité du quartier historique de Strasbourg, en proposant une mixité de fonctions (hôtel, logements en accession libre et social, commerces de bouche, logements en locatif social) sur 21 000m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous informer du lancement de ce chantier d'envergure et qui clôturera l'opération d'aménagement de la ZAC Etoile d'ici 2020.

L'organisation opérationnelle du chantier a été longuement travaillée avec les services de la collectivité, sur un site contraint bordant la magistrale piétonne, la piste cyclable la plus fréquentée de Strasbourg, et une allée de platanes remarquables côté cimetière.

Le plan de chantier que nous vous communiquons ici permet de garantir la sécurité de tous, et préserve les platanes remarquables.

Les mesures de déviations des cyclistes et piétons seront conduites jusqu'au repliement des installations de chantier, soit jusqu'à fin 2019.

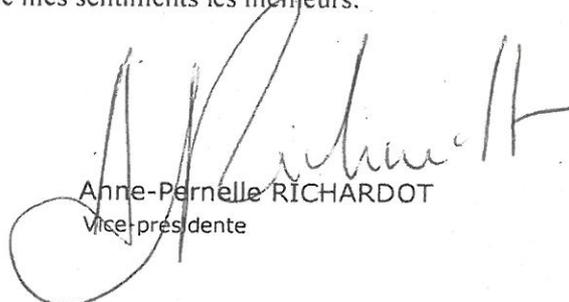
Quant aux places de stationnement de la rue de la Colonne qui sont condamnées provisoirement le temps du chantier, une zone bleue a été instaurée en compensation côté avenue Jean Jaurès, le long du cimetière Saint Urbain, destinée aux visiteurs du cimetière et des commerces de l'entrée Nord de la route du Polygone.

Nous avons convenu avec l'entreprise travaux Urban Dumez de pouvoir adapter en tant que de besoin ces mesures, si l'une ou l'autre se révélait inadaptée ou mal organisée, et ce dans un effort de limiter le plus possible les désagréments inévitables liés au chantier.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à ce projet et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Alain JUND  
Vice-président



Anne-Pernelle RICHARDOT  
Vice-présidente

